

## UNE MONTRE À ARRAS EN 1489

C'est la monstre<sup>1</sup> & reveue faite en la ville d'Arras le 4. jour de Mars 1489. de 25. hommes d'armes & 50. archiers de l'ordonnance du Roy nostre Sire, estans soubz la charge & conduite de Messire Jehan de Karquelenant Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roy, par nous Pierre Danche Seigneur de la Brosse, Escuyer d'Escuirie dudit Seign.

### *Hommes d'armes,*

1. Le Capitaine Karquelenant.
2. Michel du Ploisy.
3. Guillaume du Fou.
4. Olivier Channy.
5. Christofle de Coitivy.
6. Jehan de Vaultx.
7. Pierre Sallahin.
8. Pierre d'Autruche.
9. Simonet de la Cousture.
10. Jehan de Gratemesnil.
11. Richart Turgis.
12. Guillaume le Moyne.
13. Hotelu de Lambres.
14. Ligier du Bois.
15. Pierre de Chantelou.
16. Bastien de Viesville.
17. François du Fou.
18. Ant. de la Fontaine.
19. Jacques Cosne.
20. Jeh. de Griboual.
21. Franç. de Launay.
22. Jeh. de Neufville.
23. Georges Renard<sup>2</sup>.

### *Archiers,*

24. Franç. Trompette.
25. Christof. du Fou.
26. Christofle de Bassompierre.
27. Jeh. Pocaire.
28. Yvon de Guicano.
29. Thomas de S. Clement.
30. Yvon Plenon.
31. Jehan Choguet.

---

<sup>1</sup> Le texte original est présenté sous la forme d'un seul paragraphe : nous avons choisi présenter les noms sous la forme d'une liste numérotée pour une meilleure lisibilité. Texte saisi par Amaury de la Pinonnais pour Tudchentil.net.

<sup>2</sup> La liste ne donne que le nom de 23 hommes d'armes et non 25.

32. Petit Jehan de Gomer.
  33. Pierre Rivet.
  34. Le Simple.
  35. Jehan Hatron.
  36. Yvon Languehet.
  37. Le bastart de la Hunaudaye.
  38. Jeh. Denis.
  39. Vincent le Barbu.
  40. Perrot de Luppe.
  41. Nicolas de Vaulx.
  42. Gilet l'Anglois.
  43. Guill. de Ferrieres.
  44. Pierre Bigourdin.
  45. Robinet du Plessiz.
  46. Hardy de l'Espronniere.
  47. Petit Jehan le Saulnier.
  48. Nicolas de Fontenay.
  49. Colinet du Ru.
  50. Henry de Sailly.
  51. Mathieu Thorault.
  52. Didier de Bassompierre.
- &c. *Ibidem*.

Dans une quittance dudit de Kerquelenan du 28. Novembre 1489. on voit un sceau de lui ; où l'on ne discerne plus qu'un chevron. *Ibid*. Dans une autre du 6. Septembre 1482, le sceau est soustenu de deux lions, & surmonté d'un casque de front, avec lambrequins. *Ibid*.